Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ
au 31/12/2024



ESPACE IVETTE ROUJON

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

Le présent Compte Rendu Annuel à la Collectivité concerne le mandat d’études et de travaux pour la création d’un village des solidarités pour le compte de la commune de Marguerittes.

Il a été établi conformément aux lois du 07 juillet 1983 et 08 février 1995 et conformément à l’article 22 de la convention de mandat.

Ce rapport vise à présenter à la ville de Marguerittes une description de l’avancement de l’opération, afin de lui permettre de connaître les conditions physiques et financières de réalisation de l’opération au cours de l’année écoulée, et l’évolution des prévisions.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'OPERATION 4

2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION 5

3. LA POURSUITE DE L'OPERATION 8

4. TRESORERIE 9

5. BILAN FINANCIER 10

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1. Rappel du programme et des objectifs du projet

La commune de Marguerittes porte un projet de construction d'un Village des Solidarités en vue d'offrir aux Marguerittoises et Marguerittois de tous âges, mais également aux habitants des communes environnantes, une offre de services (sociaux, culturels, associatifs, …) regroupée en un même lieu, qui permettra de :

- Favoriser les solidarités entre les personnes,
- Viser à la lutte contre l'isolement et réduire l'exclusion,
- Privilégier la prévention,
- Participer à la construction du lien social de proximité et à la cohésion sociale du territoire,
- Rendre lisible le projet social global des structures d'animation de la vie sociale,
- Développer des outils de gestion et d'évaluation,
- Faciliter la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Elle est partie d'un constat réalisé par le centre social ESCAL en 2015, mettant en évidence la limite de ses installations à son développement, pour l'élargir au CCAS et ses partenaires ainsi qu'au Centre Médico-Social du Département du Gard qui ont fait le même constat, dans l'objectif de les rassembler autour d'une même structure, facilement identifiable, mutualisable, transversale, évolutive, accessible à tous, …

Lancées par une délibération du Conseil municipal du 27 avril 2022, la création du Village des Solidarités et la réhabilitation de la salle Picard constituent le premier grand chantier pour construire dès aujourd'hui l'avenir de Marguerittes.

Ce nouvel équipement viendra compléter et conforter l'espace de services De Marcieu / Peyrouse ; il sera surtout et d'abord un espace de vie conçu et organisé en fonction des besoins et des attentes des usagers, des familles, des associations, ...

Tous pourront trouver en un seul et même lieu les prestations proposées par France Services et le Centre Communal d'Action Sociale, par le centre socio-culturel ESCAL et par le Centre Médico-Social du Conseil Départemental du Gard. Mais aussi un espace de vie et de rencontre plus performant, qu'il s'agisse d'activités associatives ou de rendez-vous culturels, avec une salle Picard mise aux standards actuels et dotés d'équipements professionnels.

Le projet de construction du Village des Solidarités revêt plusieurs enjeux transversaux :

- Une insertion urbaine maîtrisée
- Une architecture à l'échelle de tous y compris des enfants
- Evolutivité
- Performances environnementales ambitieuses
- Conception partagée

La commune de Marguerittes, actionnaire, suivant délibération du 07/12/2011 de la Société Publique Locale (SPL) AGATE a souhaité faire appel aux compétences de celle-ci pour faire réaliser, en son nom et pour son compte, les études et travaux précités.

La commune de Marguerittes a défini le programme de cette opération et arrêté à la somme de **5 294 723 € HT** l'enveloppe financière prévisionnelle pour la réalisation du village des solidarités et à **886 184 € HT** l'enveloppe financière prévisionnelle pour la réhabilitation et l'équipement de la salle polyvalente.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE



Localisation du projet dans la plaine de Peyrouse



Vue du projet (A+ Architecture)

1.2. Rappel des dates clés

- Délibération n°2022/04/16 Conseil Municipal en date du 27/04/2022 approuvant la convention de mandat avec la SPL Agate
- Convention de mandat exécutoire depuis le 11/05/2022
- Délibération du Conseil Municipal n°2023/10/08 du 12/10/2023 approuvant le CRAC au 31/12/2022
- Délibération du Conseil Municipal n°2024/11/08 du 18/11/2024 approuvant le CRAC au 31/12/2023

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

2. ETAT D'AVANCEMENT DE L'OPERATION

LES DEPENSES REALISEES

ETUDES PRE-OPERATIONNELLES

Ces dépenses correspondent aux études nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage : étude de sol, études techniques, divers diagnostics qui s'avèreraient nécessaires.

En 2024, les dépenses sur ce poste correspondent à l'étude de sol G2 AVP pour un montant de 4839 € HT et au dossier de demande de reconnaissance BDO auprès d'Envirobat Occitanie pour 900 € HT.

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 5739 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 29 570 €HT.

HONORAIRES SUR TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux honoraires de maîtrise d'œuvre, de contrôleur technique, de coordonnateur SPS, aux frais de géomètre et aux divers honoraires de techniciens et BET nécessaires.

A l'issue d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre, un marché de maitrise d'œuvre a été notifié pour un montant de 767 000 € HT en date du 14/01/2023 au groupement A + ARCHITECTURE / INGEPLUS / ARTELIA / CELSIUS ENVIRONNEMENT / CREA FACTORY / ATECH MIDI / MGT QUIDAM / L'ECHO.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à ALPES CONTROLES en date du 06/03/2023 pour une mission de contrôle technique pour un montant de 29 960 €HT.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à ALPES CONTROLES en date du 06/03/2023 pour une mission de coordonnateur SPS pour un montant de 7 920 €HT.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à KVA en date du 03/04/2023 pour une mission d'accompagnement dans le cadre de la démarche Bâtiments Durables Occitanie (BDO) pour un montant de 35 000 €HT.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à RCI / ABC INGE (sous-traitant) en date du 15/05/2023 pour la réalisation du dossier loi sur l'eau et de l'étude hydraulique pour un montant de 15 050 €HT.

A l'issue d'une consultation restreinte, un marché a été notifié à GAPIRA INGENIERIE en date du 18/07/2023 pour une mission de coordination Système de Sécurité Incendie (SSI) pour un montant de 11 620 €HT.

Les dépenses sur ce poste en 2024 sont réparties comme suit :

- Maitrise d'œuvre – A+ Architecture : 141 822 €HT
- Contrôle technique – ALPES CONTROLES : 2117 €HT
- Coordonnateur SPS – ALPES CONTROLES : 1580 €HT
- Accompagnement BDO – KVA : 10250 €HT

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 155 769 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 413 109 HT.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux travaux de réalisation du bâtiment.

Aucune dépense sur ce poste constatée en 2024.

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 0 €HT.

TRAVAUX DE VRD

Ces dépenses correspondent aux travaux de VRD et raccordements concessionnaires.

Aucune dépense sur ce poste constatée en 2024.

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 0 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 0 €HT.

HONORAIRES SOCIETE

Ces dépenses sont définies à l'article 21 de la convention de mandat et couvrent la coordination des études, la coordination et le contrôle de la réalisation des travaux définis dans la convention de mandat.

Le montant de la rémunération constatée en 2024 s'élève à 7 883 €HT.
Le montant de la rémunération constatée au 31/12/2024 s'élève à 79 590 €HT.

FRAIS DIVERS

Ces dépenses correspondent aux frais d'AAPC, de reproduction et autres frais divers.

En 2024, les dépenses sur ce poste correspondent à :

- Fabrication du panneau de permis de construire : 60 €HT
- Constats d'affichage permis de construire : 308 €HT

Le montant des dépenses constatées en 2024 s'élève à 368 €HT.
Le montant des dépenses constatées au 31/12/2024 s'élève à 49 176 €HT.

TOTAL DES DEPENSES REALISEES AU 31/12/2024

	ANNEE 2024 (€ HT)	CUMULÉ au 31/12/2024 (€ HT)
Etudes préopérationnelles	5739	29570
Honoraires sur travaux	155769	413109
Travaux	0	0
Travaux de VRD	0	0
Honoraires Société	7883	79590
Frais divers	368	49176
TOTAL DEPENSES	**169 758**	**571 445**

Le montant total des dépenses réalisées au 31/12/2024 s'élève à 571 445 € HT

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

3. LA POURSUITE DE L'OPERATION

LES DEPENSES A REALISER

Cette opération est à ce jour suspendue en raison de contraintes règlementaires liées au périmètre de protection du champ captant de Peyrouse.
Les dépenses mentionnées ci-après correspondent à celles prévues dans la convention de mandat en cas de reprise de l'opération.

ETUDES PRE-OPERATIONNELLES

Ces dépenses correspondent aux études nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage : étude de sol, études techniques, divers diagnostics qui s'avèreraient nécessaires.

Les dépenses provisionnées correspondent aux études pré opérationnelles restant à réaliser : études de sol, géodétection, etc…

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 9 284 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 38 854 €HT.

HONORAIRES SUR TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux honoraires de maîtrise d'œuvre, de contrôleur technique, de coordonnateur SPS, aux frais de géomètre et aux divers honoraires de techniciens et BET nécessaires.

Les dépenses provisionnées correspondent aux marchés engagés (maîtrise d'œuvre, CSPS, contrôleur technique, CSSI, BDO…) et aux provisions pour autres marchés conformément à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 493 811 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 906 920 €HT.

TRAVAUX

Ces dépenses correspondent aux travaux de réalisation du bâtiment.

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 5 900 000 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 5 900 000 €HT.

TRAVAUX DE VRD

Ces dépenses correspondent aux travaux de VRD et raccordements concessionnaires.

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 20 000 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 20 000 €HT.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

HONORAIRES SOCIETE

Ces dépenses sont définies à l'article 21 de la convention de mandat et couvrent la coordination des études, la coordination et le contrôle de la réalisation des travaux définis dans la convention de mandat.

Le montant de la rémunération restant à percevoir est estimé à 244 325 €HT.
Le montant de la rémunération cumulée en fin d'opération est estimé à 323 915 €HT.

FRAIS DIVERS

Ces dépenses correspondent aux frais d'AAPC, de reproduction et autres frais divers (y compris assurance dommage-ouvrage).

Les dépenses provisionnées pour ce poste sont conformes à la convention de mandat.

Le montant des dépenses restant à réaliser est estimé à 196 915 €HT.
Le montant des dépenses sur ce poste en fin d'opération est estimé à 246 091 €HT.

TOTAL DES DEPENSES A TERMINAISON DE L'OPERATION

	Restant à réaliser (€ HT)	Total prévisionnel à terminaison (€ HT)
Etude préopérationnelles	9284	38854
Honoraires sur travaux	493811	906920
Travaux	5900000	5900000
Travaux VRD	20000	20000
Honoraires Société	244325	323915
Frais divers	196915	246 091
TOTAL DEPENSES	**6 864 335**	**7 435 780**

4. TRESORERIE

L'article 23.4 de la convention de mandat prévoit une avance initiale de 800 000 € :

La SPL Agate a perçu 432 000 € à titre d'avance partielle :
- 32 000 € en date du 04/10/2022
- 200 000 € en date du 21/03/2023
- 200 000 € en date du 09/08/2023

Le solde de l'avance (368 000€) sera demandé avant le démarrage des travaux.

L'avance sera restituée à la collectivité en fin d'opération conformément aux dispositions prévues dans la convention de mandat.

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

5. BILAN FINANCIER

CR 2580 MANDAT VILLAGE SOLIDARITE ET SALLE POLYVALENTE
Mandat - Constaté HT - Arrêté au 30/04/2025
00071 CRAC 2024 [31/12/2024]

	Intitulé	Bilan Approuvé	Fin 2022 Année	2023 Année	2024 Année	Au delà	Bilan Nouveau
	DEPENSES	7 435 780	16 608	385 079	169 758	6 864 335	7 435 780
A	Etudes Préopérationnelles	38 854	14 451	9 380	5 739	9 284	38 854
B	Autres études rémunérables:						
E	Travaux préparatoires / Mise						
F	Travaux	5 900 000				5 900 000	5 900 000
G	Travaux de V.R.D.:	20 000				20 000	20 000
J	Imprévus						
K	Honoraires sur travaux:	906 920		257 341	155 769	493 811	906 920
L	Honoraires sur équipement						
P	Frais de communication /						
R	Honoraires Société	323 915	188	71 518	7 883	244 325	323 915
S	Frais divers:	246 091	1 968	46 840	368	196 915	246 091
Y	Frais Financiers:						
	RECETTES	5 605	5 605	332 758	233 114	6 864 303	7 435 780
A	Cession de terrains:						
C	Participations Collectivités						
D	Autres produits:	5 605	5 605	332 758	233 114	6 864 303	7 435 780
D070	Remboursements du mandant	5 417	5 417	261 240	225 231	6 864 303	7 356 190
D071	Facture Honoraires de	188	188	71 518	7 883		79 590
E	Subventions:						
Y	Produits financiers:						
	RESULTAT	**-7 430 175**	**-11 003**	**-52 321**	**63 355**	**-32**	
	FINANCEMENT	**232 000**	**232 000**	**200 000**		**-432 000**	
	AMORTISSEMENTS					800 000	800 000
	MOBILISATIONS	232 000	232 000	200 000		368 000	800 000

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805

Envoyé en préfecture le 17/09/2025
Reçu en préfecture le 17/09/2025
Publié le 17/09/2025
ID : 030-213001563-20250903-DEL_2025_09_05-DE

19 rue Trajan
CS 30001
30035 Nîmes cedex 1
T. 04 66 84 06 34 - F. 04 66 84 05 47
contact@spl-agate.com
www.spl-agate.com

Publié le : 17/09/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/39805